



186

Pardevant

Edythe Baraille veuve à la veuve de Kalkbrenner
qui en présence de son mari à la fin de son mariage

A Souvenir

A Nicolas Dinnagel pasteur, pasteur de la paroisse
de Kalkbrenner

Lequel fait donation entre-vifs et irrévocable
à la fabrique de l'église paroissiale de Kalkbrenner
ce qui sera accepté postérieurement dans les formes
prescrites par la loi

Donation

D'une somme de sept cent cinquante francs
environ qui se trouve en dépôt à la caisse de la
ville de Kalkbrenner pour être placée sur un
compte d'épargne au profit de la paroisse.

Cette donation est faite à charge par la dite fabrique
de faire célébrer annuellement et à perpétuité dans
l'église de Kalkbrenner des services religieux tels que ils
seront prescrits par l'assemblée générale de la paroisse.

Et Edouard Gross et son épouse, fils de François
et Charles Jung, Catherine Dietz et Jacques Jung
leur fils

Et Catherine Gross épouse de Nicolas Dinnagel
et Edouard Gross, tous deux habitants de Kalkbrenner
et Jean Nicolas Gross leur fils

Ont acte

A.H.K